



NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2022



L'article 2313-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Il sera présenté, par le biais de ce document, le budget primitif 2022 du budget Administration générale et des budgets annexes.

A. BUDGET ADMINISTRATION GENERALE

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2022, les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 5 799 850 €, elles étaient de 5 745 770 € en 2021. Elles se décomposent de la façon suivante :

CHAPITRE		BP 2020	BP 2021	BP 2022	Evolution	
013	Remboursement sur salaires	15 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	- €	0,00%
70	Produits des services	797 500,00 €	435 870,00 €	305 900,00 €	- 129 970,00 €	-42,49%
73	Impôts et Taxes	3 465 825,00 €	3 540 000,00 €	3 765 000,00 €	225 000,00 €	5,98%
74	Dotations, subventions	1 225 225,00 €	1 273 700,00 €	1 221 150,00 €	- 52 550,00 €	-4,30%
75	Autres produits de gestion	210 950,00 €	201 800,00 €	202 800,00 €	1 000,00 €	0,49%
042	Opération ordre de transfert	- €	- €	- €	- €	
77	Produits exceptionnels	18 500,00 €	39 400,00 €	- €	- 39 400,00 €	
TOTAL		5 733 000,00 €	5 495 770,00 €	5 499 850,00 €	4 080,00 €	0,07%
002	Excédent antérieur reporté	150 000,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €	16,67%
TOTAL		5 883 000,00 €	5 745 770,00 €	5 799 850,00 €	54 080,00 €	0,93%

En termes de fiscalité, les recettes prévisionnelles sont évaluées à 3 765k € dont 1 220k € provenant de la fraction de TVA (évolution + 2.18 % par rapport au compte administratif 2021).

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022	EVOLUTION
73111 TF & TH	1 846 655,00 €	1 827 955,00 €	2 136 685,00 €	925 388,00 €	971 000,00 €	4,70%
Reforme Fraction de TVA				1 193 410,00 €	1 220 000,00 €	2,18%
73112 CVAE	453 464,00 €	462 555,00 €	503 015,00 €	477 674,00 €	505 000,00 €	5,41%
73113 TASCOS	324 288,00 €	377 929,00 €	327 994,00 €	346 363,00 €	345 000,00 €	-0,40%
73114 IFER	62 431,00 €	58 531,00 €	60 779,00 €	69 283,00 €	70 000,00 €	1,02%
7318 Autres impôts loc.	5 955,00 €	18 069,00 €	17 884,00 €	15 503,00 €	15 000,00 €	-3,35%
7321 Attribution de comp.	21 697,54 €	27 322,54 €	59 965,88 €	59 965,88 €	88 000,00 €	31,86%
7323 FNGIR	36 468,00 €	36 491,00 €	36 496,00 €	36 496,00 €	36 000,00 €	-1,38%
7325 FPIC	303 193,00 €	304 118,00 €	319 557,00 €	332 831,00 €	320 000,00 €	-4,01%
7331 TOEM	1 639 615,00 €	- €		- €		
7346 Taxe GEMAPI	103 064,00 €	95 076,00 €	95 046,00 €	146 160,00 €	180 000,00 €	18,80%
7362 Taxe de séjour	11 217,25 €	16 393,73 €	7 979,34 €	23 365,64 €	14 000,00 €	-66,90%
7364 Prélvt. produits des jeux	1 617,98 €	293,44 €	3 654,27 €	1 502,85 €	1 000,00 €	-50,29%
TOTAL	4 809 665,77 €	3 224 733,71 €	3 569 055,49 €	3 627 942,37 €	3 765 000,00 €	3,64%

Le budget primitif 2022 prévoit une augmentation du produit de la taxe GEMAPI de 33 840 €, les taux des taxes suivantes ne proposent pas d'évolution en 2022 : taxe foncière bâtie et non bâtie, cotisation foncière des entreprises.

Pour les autres recettes du budget primitif, les dotations et les subventions sont en légère baisse. Cette diminution est liée au nouveau mode de calcul des subventions CAF au travers du bonus territoire (dispositif remplaçant le contrat Enfance-Jeunesse). Les recettes provenant des produits des services sont fortement en baisse (- 42 %) du fait d'un arrêt de la refacturation des salaires des agents du service Déchets, qui sont directement payés via le budget annexe Déchets (cela engendre également une baisse de dépenses de personnel).

1.2. Les dépenses de fonctionnement

CHAPITRE		BP 2020	BP 2021	BP 2022	Evolution	
011	Charges à caractère général	845 820,00 €	1 057 770,00 €	860 025,00 €	- 197 745,00 €	-22,99%
012	Charges de personnel	2 057 340,00 €	1 752 440,00 €	1 803 890,00 €	51 450,00 €	2,85%
14	Attribution de compensation communal	1 139 650,00 €	1 091 000,00 €	1 015 000,00 €	- 76 000,00 €	-7,49%
22	Dépenses Imprévues	68 350,00 €	29 326,00 €	35 520,00 €	6 194,00 €	17,44%
23	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €	100 000,00 €	210 000,00 €	110 000,00 €	52,38%
042	Dot. Aux amortissements	100 000,00 €	70 000,00 €	170 000,00 €	100 000,00 €	58,82%
65	Autres charges de gestion (subventions)	1 562 340,00 €	1 643 134,00 €	1 705 415,00 €	62 281,00 €	3,65%
66	Charges financières	2 500,00 €	2 000,00 €		- 2 000,00 €	#DIV/0!
67	Charges exceptionnelles	7 000,00 €	100,00 €		- 100,00 €	#DIV/0!
TOTAL		5 883 000,00 €	5 745 770,00 €	5 799 850,00 €	54 080,00 €	0,93%

Plusieurs chapitres sont en hausse, tels que le chapitre 65 – autres charges de gestion – liée à l'augmentation des participations aux syndicats de bassin et au SDIS notamment, ainsi que la masse salariale pour tenir compte des nouvelles dispositions (revalorisation des carrières des agents catégorie C, dégel du point d'indice). On peut constater que la communauté de communes prévoit également une épargne de 380 000 € pour ces futurs projets d'investissement (dotations aux amortissements, virement à la section d'investissement). Les charges à caractère général, quant à elles, ont été diminuées pour l'année 2022, puisqu'elles ont été exceptionnellement augmentées en 2021 pour conduire un certain nombre d'études de début de mandat.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2020	BP 2021	BP 2022
13	Subventions d'investissement	460 000,00 €	93 250,00 €	60 000,00 €
16	Emprunts et dettes	- €	- €	31,63 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00 €	59 013,61 €	220 004,00 €
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	226 745,84 €	415 102,97 €	363 978,57 €
021	Virement de la section d'exploitation	100 000,00 €	100 000,00 €	210 000,00 €
040	Amortissement des immo.	100 000,00 €	70 000,00 €	170 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles			30 000,00 €
TOTAL		946 745,84 €	737 366,58 €	1 054 014,20 €
001	Solde d'exécution positif reporté N-1	237 891,08 €	426 718,42 €	593 685,80 €
TOTAL		1 184 636,92 €	1 164 085,00 €	1 647 700,00 €

La communauté de communes dispose d'environ 956k€ d'autofinancement (1068 et report d'investissement 2021).

2.2. Les dépenses d'investissement

Opérations	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	BP 2022
0019	Travaux MEEF	7 000,00 €		
0025	Matériel informatique	134 600,00 €	104 660,00 €	158 350,00 €
0030	Terrain piste athlétisme	8 000,00 €	5 000,00 €	2 250,00 €
0031	Travaux Aire d'accueil	15 000,00 €	20 000,00 €	24 300,00 €
0034	Travaux Gendarmerie	30 000,00 €	25 000,00 €	30 000,00 €
0036	Requalification des Blûchets Sud	37 000,00 €	30 000,00 €	65 400,00 €
0037	Requalification PA Druge Chevaux	10 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
0041	Bâtiment TEMPO Jeune	12 000,00 €	10 000,00 €	2 600,00 €
0042	Travaux maison de l'enfance	3 000,00 €	38 000,00 €	31 200,00 €
0043	Nouvelle ZA Blain	70 000,00 €	10 000,00 €	120 000,00 €
0045	Micro Crèche de Bouvron	21 600,00 €	8 800,00 €	39 000,00 €
0046	Micro Crèche du Gâvre	16 600,00 €	7 000,00 €	10 700,00 €
0047	Micro Crèche de la Chevallerais	14 000,00 €	9 000,00 €	21 500,00 €
0052	Travaux du siège	64 000,00 €	214 000,00 €	667 100,00 €
0063	Eau et Paysage	144 700,00 €	19 000,00 €	3 000,00 €
0068	Tourisme	40 000,00 €	34 000,00 €	70 600,00 €
0069	PLUi	201 000,00 €	80 000,00 €	108 950,00 €
0074	Nouvelle déchèterie Blain			50 000,00 €
Total des Dépenses d'équipements		828 500,00 €	619 460,00 €	1 409 950,00 €
Articles		Dépenses		Dépenses
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	30 000,00 €	71 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	17 400,00 €	196 000,00 €	25 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		20 000,00 €	103 500,00 €
16	Emprunts et dettes	250 000,00 €	250 000,00 €	
022	Dépenses imprévues	78 736,92 €	48 625,00 €	38 250,00 €
TOTAL dépenses d'investissement		1 184 636,92 €	1 164 085,00 €	1 647 700,00 €

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de territoire, plusieurs projets peuvent être mis en avant, il s'agit notamment de l'élaboration du PLUih (109k €), la construction d'une nouvelle déchèterie sur Blain (50k € pour 2022), l'extension du siège communautaire (667k € pour 2022).

3. EQUILIBRE BUDGETAIRE



B. BUDGETS ANNEXES

1. BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

1.1. La section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
013 Atténuation de charges		3,31 €
70 Ventes de produits	869 480,00 €	908 300,00 €
74 Subventions d'exploitation	126 000,00 €	66 000,00 €
75 Autres produits de gestion		36 450,00 €
77 Produits exceptionnels	1 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL	996 480,00 €	1 022 753,31 €
002 Excédent antérieur reporté	100 000,00 €	26 446,69 €
TOTAL	1 096 480,00 €	1 049 200,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE		BP 2021	BP 2022
11	Charges à caractère général	268 780,00 €	283 600,00 €
12	Charges de personnel	611 000,00 €	567 100,00 €
65	Autres charges de gestion	4 500,00 €	21 000,00 €
66	Charges financières	5 000,00 €	2 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	500,00 €
022	Dépenses imprévues	45 200,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 000,00 €	175 000,00 €
TOTAL		1 096 480,00 €	1 049 200,00 €

En termes de recettes, la subvention A02 de la Région sera fortement diminuée. La Région a pris la décision de réduire celle-ci d'environ 40%.

L'objectif sera de pouvoir rester en équilibre sur la section de fonctionnement pour cette année 2022.

1.2. La section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE		BP 2021	BP 2022
13	Subventions d'investissement	0,95 €	
16	Emprunts et dettes		0,19 €
1068	Autres réserves	104 796,54 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 000,00 €	175 000,00 €
TOTAL		264 797,49 €	175 000,19 €
001	Excédent antérieur reporté	912 899,51 €	719 729,81 €
TOTAL		1 177 697,00 €	894 730,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE		BP 2021	BP 2022
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	988 100,00 €	847 230,00 €
23	Immobilisations en cours	50 135,00 €	
Opérations d'équipement		1 039 235,00 €	847 230,00 €
16	Emprunts et dettes	100 000,00 €	17 500,00 €
020	Dépenses imprévues	38 462,00 €	30 000,00 €
TOTAL		1 177 697,00 €	894 730,00 €

Pour la section d'investissement, le plan de renouvellement des cars se poursuit avec l'achat de 3 cars supplémentaires.

2. BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2.1. La section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
013 Atténuation de charges		10 000,00 €
70 Ventes de produits	1 697 020,00 €	2 094 000,00 €
74 Subventions d'exploitation	120 480,00 €	158 200,00 €
75 Autres produits de gestion courante		4 950,00 €
77 Produits exceptionnels		109 480,00 €
TOTAL	1 817 500,00 €	2 376 630,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022	
11 Charges à caractère général	955 360,00 €	284 060,00 €	
12 Charges de personnel	516 000,00 €	563 500,00 €	
65 Autres charges de gestion	117 800,00 €	1 239 300,00 €	
66 Charges financières	3 000,00 €	3 000,00 €	
67 Charges exceptionnelles	97 500,00 €	10 000,00 €	
022 Dépenses imprévues	47 840,00 €	572,81 €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	80 000,00 €	
TOTAL	1 817 500,00 €	2 180 432,81 €	
001 Déficit antérieur reporté		196 197,19 €	
TOTAL	1 817 500,00 €	2 376 630,00 €	

En 2022, l'objectif est de pouvoir stabiliser la section de fonctionnement du budget Déchets. En termes de recettes, la redevance incitative augmentera de 10% afin de faire face aux dépenses liées aux prestations du syndicat de déchets (SMCNA). [NB : les dépenses liées au SMCNA sont intégrées à partir de 2022 au chapitre 65 et non au 011].

2.2. La section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
13 Subventions d'investissement		20 270,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 000,00 €	80 000,00 €
10222 FCTVA	3,45 €	129 000,16 €
1068 Autres réserves	418 841,54 €	
TOTAL	498 844,99 €	229 270,16 €
001 Excédent antérieur reporté	324 365,01 €	637 979,84 €
TOTAL	823 210,00 €	867 250,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE		BP 2020	BP 2021
0001	Achat de conteneurs/colonnes de tri	78 999,00 €	329 100,00 €
0002	Construction Bureaux Environnement		
0003	Déchèterie Blain	515 000,00 €	32 000,00 €
0004	Déchèterie Bouvron	70 000,00 €	120 000,00 €
0005	Grosses réparations déchèteries	30 000,00 €	36 350,00 €
	Opérations d'équipement	693 999,00 €	517 450,00 €
16	Emprunts et dettes	50 000,00 €	49 800,00 €
21	Immobilisations corporelles	44 000,00 €	290 000,00 €
020	Dépenses imprévues	35 210,00 €	10 000,00 €
TOTAL		823 209,00 €	867 250,00 €

Le passage en C.05 (Collecte des OM tous les 15 jours) et la mise en place de bacs jaunes pour le ramassage du tri sélectif imposent d'investir dans l'achat de nouveaux bacs (300 000 €). Il est également proposé de renouveler une des bennes sur l'année 2022 au regard de sa vétusté. Le financement de ces investissements pourra se faire via le report d'investissement 2021.

3. BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

3.1. La section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022	
013	Atténuation de charges	54 716,00 €	20 026,13 €
70	Ventes de produits		288 000,00 €
74	Subventions d'exploitation		32 000,00 €
75	Autres produits de gestion	663 884,00 €	580 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	172 000,00 €	245 600,00 €
TOTAL	890 600,00 €	1 165 626,13 €	
002	Excédent antérieur reporté		107 573,87 €
TOTAL	890 600,00 €	1 273 200,00 €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022	
11	Charges à caractère général	473 730,00 €	363 600,00 €
12	Charges de personnel	144 370,00 €	500 000,00 €
65	Autres charges de gestion		
66	Charges financières	22 500,00 €	20 000,00 €
67	Charges exceptionnelles		389 600,00 €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000,00 €	
TOTAL	890 600,00 €	1 273 200,00 €	

En 2022, le centre aquatique testera en année pleine la mise en place de la régie. Plusieurs incertitudes demeurent : la reprise de l'activité en période de COVID, les indemnités dues à la fin du contrat de DSP à la société PRESTALIS, la consommation des fluides...

3.2.La section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE		BP 2021	BP 2022
13	Subventions d'investissement	100 000,00 €	
	Emprunts et de dettes assimilées	235 828,37 €	0,41 €
1068	Autres réserves	16 470,63 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	240 000,00 €	
TOTAL		592 299,00 €	0,41 €
002	Excédent antérieur reporté		1 212 024,59 €
TOTAL		592 299,00 €	212 025,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE		BP 2021	BP 2022
0001	Construction centre aquatique		91 700,00 €
	Opérations d'équipement	53 000,00 €	91 700,00 €
21	Immobilisations corporelles	53 000,00 €	16 300,00 €
23	Immobilisations en cours		
16	Emprunts et dettes	129 000,00 €	845 600,00 €
20	Dépenses imprévues	0,20 €	12 825,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	172 000,00 €	245 600,00 €
TOTAL		301 000,20 €	1 212 025,00 €
001	Déficit antérieur reporté	238 298,80 €	
TOTAL		539 299,00 €	1 212 025,00 €

Le report d'investissement permettra de couvrir les annuités d'emprunt jusqu'en 2030. Quelques investissements sont prévus afin d'améliorer notamment la performance énergétique du bâtiment et permettre des économies d'énergie ainsi que l'attractivité du centre aquatique (achat de structures gonflables...).

4. BUDGET ANNEXE SPANC

4.1. La section de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
70 Ventes de produits	10 000,00 €	6 652,66 €
74 Subventions d'exploitation	55 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL	65 000,00 €	56 652,66 €
001 Excédent antérieur reporté		697,34 €
TOTAL	65 000,00 €	57 350,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
11 Charges à caractère général	13 488,00 €	9 550,00 €
12 Charges de personnel	45 000,00 €	42 000,00 €
65 Autres produits de gestion courante		2 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 800,00 €	3 800,00 €
TOTAL	62 288,00 €	57 350,00 €
002 Déficit antérieur reporté		2 712,00 €
TOTAL	65 000,00 €	57 350,00 €

La section de fonctionnement du budget SPANC reste constante par rapport aux années précédentes.

4.2. La section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
13 Subventions d'investissement	16 000,00 €	12 500,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 800,00 €	3 800,00 €
TOTAL	19 800,00 €	16 300,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	BP 2021	BP 2022
21 Immobilisations corporelles	3 800,00 €	4 000,00 €
020 Dépenses imprévues	11,96 €	66,87 €
TOTAL	3 811,96 €	4 066,87 €
001 Déficit antérieur reporté	15 988,04 €	12 233,13 €
TOTAL	19 800,00 €	16 300,00 €

En 2022, il n'est pas recensé d'investissement majeur pour ce service. Les amortissements permettront de réduire le déficit reporté.

5. BUDGETS ANNEXES PARCS D'ACTIVITES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	PA BEL AIR	PA BLUCHETS	PA BOURG BESNIER	PA NOE GREE	PA DRUGE CHEVAUX
011 Charges à caractère général	92 600,00 €	64 000,00 €	120 800,00 €	59 500,00 €	36 775,00 €
65 Autres charges de gestion courante	1,63 €	10,00 €	1,00 €	4,00 €	1,00 €
66 Charges financières	1 500,00 €	7 000,00 €			
022 Dépenses imprévues			76,61 €		
021 Virement à la section invest	227 095,00 €	129 010,00 €		104 540,00 €	
042 Opération ordre de transfert	1 173 875,00 €	1 267 495,00 €	250 750,00 €	793 851,00 €	111 000,00 €
043 Opération ordre intérieur	8 100,00 €	16 000,00 €	5 800,00 €	5 500,00 €	
TOTAL	1 503 171,63 €	1 483 515,00 €	377 427,61 €	963 395,00 €	147 776,00 €
002 Déficit antérieur reporté	408,37 €		223,39 €		
TOTAL CUMULE - Dépenses de fonctionnement	1 503 580,00 €	1 483 515,00 €	377 651,00 €	963 395,00 €	147 776,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
70 Produits des ventes	155 075,00 €	45 195,00 €			
74 Dotations et participations	- €		70 000,00 €		0,58 €
75 Autres produits de gestion courante		4,92 €	1,00 €	3,99 €	
77 Produits exceptionnels	227 505,00 €	69 171,00 €	300,00 €	1,00 €	
042 Opération ordre de transfert	1 112 900,00 €	1 293 300,00 €	301 550,00 €	879 400,00 €	115 000,00 €
043 Opération ordre intérieur	8 100,00 €	16 000,00 €	5 800,00 €	5 500,00 €	
TOTAL	1 503 580,00 €	1 423 670,92 €	377 651,00 €	884 904,99 €	115 000,58 €
002 Excédent antérieur reporté	- €	59 844,08 €		78 490,01 €	32 775,42 €
TOTAL CUMULE - Recettes de fonctionnement	1 503 580,00 €	1 483 515,00 €	377 651,00 €	963 395,00 €	147 776,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
16 Emprunts et dettes	184 220,00 €	105 794,00 €			
1068 Excédent capitalisé	227 505,00 €	69 171,00 €	300,00 €	1,00 €	
020 Dépenses imprévues			2,22 €	1,48 €	0,94 €
040 Opération ordre de transfert	1 112 900,00 €	1 293 300,00 €	301 550,00 €	879 400,00 €	115 000,00 €
TOTAL	1 524 625,00 €	1 468 265,00 €	301 852,22 €	879 402,48 €	115 000,94 €
001 Déficit antérieur reporté			107 727,78 €	368 832,52 €	97 791,06 €
TOTAL CUMULE - Dépenses d'investissement	1 524 625,00 €	1 468 265,00 €	409 580,00 €	1 248 235,00 €	212 792,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
16 Emprunts et dettes	2,58 €	0,97	158 830,00 €	349 844,00 €	101 792,00 €
21 Virement à la section fonct	227 095,00 €	129 010,00 €		104 540,00 €	
040 Opération ordre de transfert	1 173 875,00 €	1 267 495,00 €	250 750,00 €	793 851,00 €	111 000,00 €
TOTAL	1 400 972,58 €	1 396 505,97 €	409 580,00 €	1 248 235,00 €	212 792,00 €
001 Excédent antérieur reporté	123 652,42 €	71 759,03 €			
TOTAL CUMULE - Recettes d'investissement	1 524 625,00 €	1 468 265,00 €	409 580,00 €	1 248 235,00 €	212 792,00 €

Plusieurs ventes sont prévues sur les parcs d'activités du Bel Air et de des Blûchets (compromis de vente signés) pour un montant total de 290k €. En termes de travaux, le parc d'activités Bourg Besnier bénéficiera d'une requalification de la voirie et l'ajout d'un transformateur. Les autres parcs prennent en compte des aménagements liées à l'implantation de nouvelles entreprises (entrées de parcelles...).

C. EQUILIBRE GENERAL ET DETTE CONSOLIDEE

BUDGET PRIMITIF	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget Administration générale	5 799 850,00 €	1 647 600,00 €	7 447 450,00 €
BA Transport Scolaire	1 049 200,00 €	894 730,00 €	1 943 930,00 €
BA SPANC	57 350,00 €	16 300,00 €	73 650,00 €
BA REOMI	2 376 130,00 €	867 250,00 €	3 243 380,00 €
BA Centre Aquatique	1 273 200,00 €	1 212 025,00 €	2 485 225,00 €
BA Parcs d'activités	4 475 917,00 €	4 863 497,00 €	9 339 414,00 €
TOTAL CONSOLIDE	15 031 647,00 €	9 501 402,00 €	24 533 049,00 €

Le budget total consolidé de tous les budgets s'élève à **24 533 049€**, en comparaison le budget total 2021 était de 21 millions d'euros.

1. DETTE CONSOLIDEE

	AG	Déchets ménagers et assimilés	Parc d'activités Bel Air	Parc d'activités Bluchets	Transport scolaire	Centre aquatique	Total
Encours de dette au 1/01	- €	305 257,96 €	152 688,49 €	370 014,41 €	40 656,00 €	1 127 887,51 €	1 996 504,37 €
- Remboursement de la dette	- €	49 764,84 €	24 879,58 €	45 898,20 €	17 489,00 €	132 990,51 €	271 022,13 €
Encours de la dette au 31/12	- €	255 493,12 €	127 808,91 €	324 116,21 €	23 167,00 €	994 897,00 €	1 725 482,24 €

En 2022, le remboursement annuel de la dette globale sera de 271k €, le montant total de l'encours sera de 1 725 482,24 € au 31 décembre 2022.